

La **VAE** permet à toute personne disposant d'une expérience en lien avec la certification visée de la faire reconnaître officiellement afin d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat inscrit au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles).

À qui s'adresse ce service ?

- Salariés qui veulent évoluer ou sécuriser leur poste
- Demandeurs d'emploi qui veulent valoriser leurs compétences
- Professionnels en reconversion
- Indépendants, bénévoles, personnes en situation de handicap

Nos objectifs :

- Identifier et valoriser les compétences acquises au cours de l'expérience professionnelle
- Choisir le bon diplôme (enregistré au RNCP)
- Accompagner la rédaction du dossier de validation (Livret 2)
- Préparer le candidat à l'entretien avec le jury
- Obtenir un diplôme, un titre professionnel ou un certificat de qualification reconnu

Notre accompagnement :

- Tous secteurs d'activité, du niveau 3 à 8
- Diagnostic précis de vos compétences
- Accompagnement personnalisé pour rédiger votre dossier
- Jusqu'à 30h d'accompagnement sur 6 à 12 mois
- Orientation vers une formation complémentaire si nécessaire
- Préparation efficace à l'entretien avec le jury
- Suivi post-jury pour optimiser la suite de votre parcours

Modalités d'accompagnement :

1. Information et conseil : Accompagnement pour comprendre le dispositif, ses conditions d'accès vos besoins et objectifs.
2. Recevabilité : Constitution et dépôt du dossier de demande afin de vérifier l'éligibilité au dispositif.
3. Préparation à la validation : Appui à la rédaction du livret 2 (dossier de validation) et préparation à l'entretien oral devant le jury.
4. Validation : Passage devant le jury pour présenter son parcours et ses compétences.
5. Notification de la décision : Réception du résultat : validation totale, partielle ou aucune, suivie d'un entretien post-jury pour établir le bilan et envisager les suites du parcours.

Lieu :

A la Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Auxerrois
1 Avenue saint George, 1er étage
89000 Auxerre

Possibilité de créer un parcours en distanciel.

Prérequis :

- Justifier d'une expérience professionnelle en lien avec le diplôme visé
- Avoir un CV à jour

Durée :

Calendrier personnalisé, co-construit avec le conseiller selon vos besoins et les échéances des certificateurs.

Accessibilité :

Les locaux sont équipés d'un ascenseur et d'une place de parking réservé au accès PMR pour accueillir les personnes en situation du handicap.

La prestation est ouverte à tous. Les lieux, outils, supports et rythmes de formation peuvent être adaptés selon les besoins d'aménagement identifiés ensemble.

Les adaptations possibles concernent notamment l'utilisation d'outils facilitant la communication la mise à disposition de supports personnalisés et l'ajustement des rythmes ou horaires.

Tarif :

Proposition sur devis
Modalités de financement étudié en entretien.

Résultats :

Ouverture du service en 2026, aucune donnée chiffrée disponible à ce jour.

Evaluations :

Tout au long du parcours :

- Vérification de la conformité et de la complétude du livret 1 & 2 et de son dépôt
- Prise en compte des retours du jury et des résultats finaux de validation
- Enquête de satisfaction

La décision de validation est rendue exclusivement par un jury désigné par l'organisme certificateur.

Supports utilisés :

L'accompagnement s'appuie sur une combinaison de supports pédagogiques et d'outils numériques adaptés à chaque étape du parcours :

- Modèles de dossiers (Livret 1 et Livret 2)
- Trames d'aide à la rédaction et de préparation au passage à l'oral
- outils de suivi (visioconférence, messagerie (mail/sms) , synthèse écrite
- Accès à un espace de travail partagé (Google Drive, Teams ou autre plateforme sécurisée selon le besoin).
- Supports adaptés pour les personnes en situation de handicap (versions simplifiées, assistance à la saisie, aide à la lecture ou à la reformulation)

Moyens d'accès :

Délais d'accès :

- Sur prescription d'un Point Relais Conseil (PRC)
- Par contact direct
- Via France VAE
- Démarrage possible toute l'année
- 1^{er} rendez-vous d'information gratuit
- Démarrage de l'accompagnement sous 15 jours

Contraintes et exigences :

Le candidat doit :

- Posséder une expérience en lien direct avec le contenu de la certification visée.
- Fournir les preuves de son expérience professionnelle.
- Renseigner les documents obligatoires selon les étapes de la VAE, dont :
 - Un dossier de recevabilité (Livret 1) à adresser à l'organisme certificateur, comportant les justificatifs d'expérience professionnelle. En cas d'avis favorable, il autorise la poursuite de la démarche.
 - Un dossier professionnel (Livret 2) décrivant l'expérience et les compétences acquises. Sa rédaction nécessite du temps et une implication personnelle.
- Se présenter à une évaluation organisée par le certificateur : présentation du dossier, entretien avec le jury et, le cas échéant, mise en situation professionnelle.
- Respecter les délais réglementaires :
 - La recevabilité est valable pour une durée limitée de deux ans à compter de la date de notification au candidat.
 - L'inscription à une session de validation doit être effectuée dans les délais fixés par le certificateur

Contact :

Franck REYNET

Accompagnateur de Parcours VAE

06 64 55 41 39

freynet@mdeauxerrois.com